

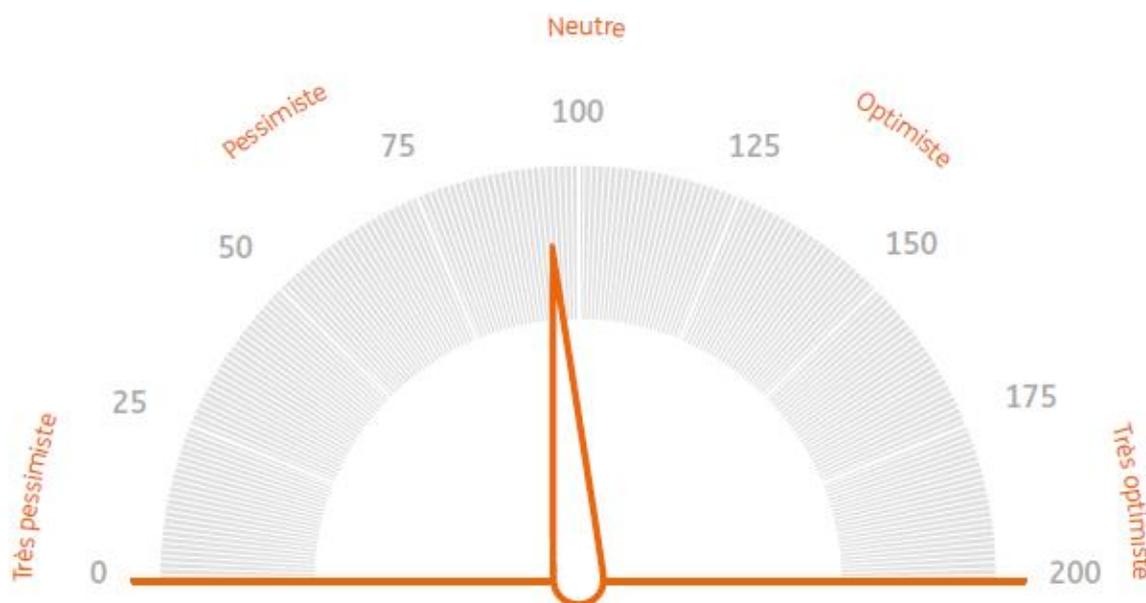
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles • Le 16 juillet 2019

Analyse de Philippe Ledent, Senior Economist ING Belgique

### Nouveau coup de froid pour l'investisseur

**Le Baromètre des Investisseurs** mesure chaque mois la confiance des investisseurs particuliers belges. En d'autres termes, il exprime le « sentiment des investisseurs ». Cette enquête, menée par Kantar TNS, est une initiative d'ING en collaboration avec l'Université de Gand et les quotidiens L'Echo et De Tijd. L'enquête se fait en ligne.



Le baromètre de l'investisseur d'ING s'est à nouveau replié en juin, pour atteindre l'indice 95 (-2 points). Alors même que les marchés américains d'action atteignent des niveaux records, les investisseurs ne semblent pas convaincus de la parfaite santé des marchés. Pourtant, les anticipations des investisseurs quant à la situation économique ne se dégrade plus. Mais ils ne peuvent que reconnaître les piètres performances économiques du moment. Cela se ressent forcément dans leur profil d'investissement.

En juin, le baromètre de l'investisseur d'ING est passé de 97 à 95. Il s'agit de sa deuxième baisse consécutive. Sachant par ailleurs que le niveau neutre du baromètre est à l'indice 100, il n'aura dépassé ce niveau qu'une seule fois cette année. Cette évolution n'est en fait pas une surprise, dans un contexte économique restant fragile et marqué par de nombreux risques économiques et politiques. Par ailleurs, l'attitude de plus en plus « accommodante » de la Fed et de la BCE renforce le sentiment d'une économie précaire. Certes, la perspective d'une baisse des taux directeurs aux Etats-Unis et en zone euro apporte de l'eau au moulin des marchés boursiers (des taux bas sont positifs pour la valorisation des actions), mais les investisseurs interrogés ne s'y trompent pas : c'est aussi la reconnaissance d'une faible croissance économique à venir, ce qui pourrait affecter les bénéfices des entreprises...et donc le cours des actions.

Concrètement, on ne peut pas dire que les perspectives tant économiques que boursières des investisseurs se soient fortement dégradées en juin par rapport au mois précédent. Elles s'étaient en fait surtout dégradées en mai. Parmi les investisseurs, 21% pensent que la situation économique va s'améliorer en Belgique dans les 3 prochains mois, mais 33% pensent qu'elle va se dégrader. On soulignera au passage que depuis septembre 2018, le pourcentage de pessimistes est supérieur au pourcentage d'optimistes. On retrouve une situation similaire en matière de perspectives boursières : 25% des investisseurs pensent que les marchés vont progresser au cours des 3 prochains mois alors que 33% sont sceptiques. Par contre, il ne faut pas remonter très loin dans le temps pour retrouver une situation inverse : en avril dernier, la part d'optimistes était encore supérieure à la part de pessimistes ; Cela montre à quel point les perspectives se sont dégradées depuis.

Le contraste entre les mois de mai et juin se fait surtout sur l'appréciation de la situation économique récente : les investisseurs ne sont plus que 22% à considérer que la situation économique en Belgique s'est « fortement » ou « modérément » améliorée au cours des trois derniers mois, contre encore 26% en mai.

Il n'est dès lors pas étonnant que les investisseurs se posent beaucoup de questions sur quels secteurs seraient susceptibles de tirer leur épingle du jeu dans la situation actuelle. Les avis semblent très partagés : 31% des investisseurs considèrent qu'il n'est pas opportun d'investir dans les secteurs à risque, contre 23% trouvant la période toujours propice. Mais on soulignera que 39% considèrent que ce n'est ni le bon moment, ni le mauvais moment. Dans le cas des secteurs non risqués, ils sont même plus de la moitié (51%) à être totalement indécis. On notera enfin que cette indécision se reflète également dans l'évolution attendue des rendements de leurs investissements.

## En matière de pension, les jeunes se font moins d'illusions

En juin, ING a également interrogé les investisseurs au sujet de leur pension. Parmi les répondants étant déjà en pension, moins de 30% d'entre eux l'ont prise à 65 ans (l'âge légal). Près de la moitié des répondants l'ont prise à 60 ans au plus tard (il faut ici noter que probablement, beaucoup de personnes assimilent le statut administratif de « prépensionné » à une prise effective de pension). On notera enfin que ces chiffres n'ont pas significativement changé en un peu plus d'un an (les mêmes questions avaient été posées en avril 2018).

Parmi ceux qui n'ont pas encore pris leur pension, plus de 60% des répondants espèrent encore prendre leur pension avant 65 ans. Néanmoins, il y a une différence entre espérer quelque chose et considérer cette même chose comme acquise. Dès lors, moins de 37% des répondants s'attendent effectivement à prendre leur pension avant cet âge. Il est enfin intéressant de voir que les personnes les plus jeunes intègrent davantage l'idée d'une prise de pension plus tardive. Ainsi, 42% des personnes de moins de 35 ans s'attendent à prendre leur pension entre 60 et 65 ans. Mais ce pourcentage grimpe à 68% pour les 45-54 ans et même à 80% pour les 55-64 ans. Par contre, plus d'un tiers des répondants de moins de 35 ans s'attendent à prendre leur pension entre 66 et 69 ans, alors que ce pourcentage tombe à 17% pour les 45-54 ans et à 11% pour les 55-64 ans. Les récentes réformes des pensions ne sont probablement pas étrangère à ces résultats.

---

**Communiqué de presse également paru sur [ing.be](http://ing.be)**

**Pour de plus amples informations :**

Service de presse : + 32 2 547 24 49 ou + 32 2 547 26 37, [pressoffice@ing.be](mailto:pressoffice@ing.be)

Philippe Ledent, senior economist: +32 2 547 31 61, [philippe.ledent@ing.com](mailto:philippe.ledent@ing.com)

---

ING Belgique SA - Siège social : avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles - TVA BE 0403 200 393 – RPM Bruxelles

Tél. + 32 2 547 21 11 – BIC BBRUBEBB - [www.ing.be](http://www.ing.be) - IBAN : BE45 3109 1560 2789

Courtier en assurances inscrit à la FSMA sous le numéro de code 12381A.

---